



Compte rendu seance du Conseil Municipal de la commune d'Arboussols-Marcevol du lundi 29 juin 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juin, à 20 heures,
le Conseil Municipal s'est reuni en session ordinaire, a la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Cabeza Fernand, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de presents et représentes : 11
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Juin 2020

Le Conseil Municipal débute a 20h00 en ce Lundi 29 Juin 2020.

Les conseilleres et conseillers suivants sont presents : Mme Elisabeth **RAAYMAKERS**, M. Jean **CARMIER**, Mme Veronique **WENDELS-CUISSETTE**, M. Galdric **MONTANOLA**, Mme Sandra **GENESTE**, Mme Chrystelle **COMBES**,
Mme Marjolaine **MONNET**, M. Christian-Frederic **DEAUX**, M. Bernard **ALBERT**, Mme Muriel **SANTINI**

La secretaire de seance est : Mme Marjolaine **MONNET**

Est vérifié le respect des dispositions de l'article L2131-11 du CGCT qui interdit aux conseillers personnellement concernes par une affaire de participer aux délibérations.

Sont soumis au vote à main levee et à haute voix les points suivants :

A) Modification et validation de la commission obligatoire Appels d'offre (CAO) :

1 Président : M. Fernand **CABEZA**

3 membres : Mme Elisabeth **RAAYMAKERS**, M. Jean **CARMIER**, Mme Veronique **WENDELS-CUISSETTE**

3 suppléants : Mme Sandra **GENESTE**, M. Frederic **DEAUX**, M. Bernard **ALBERT**

*Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

B) Vote du taux des impots directs locaux 2020 :

Le taux applique en 2019 sera reconduit, snit :

- Taxe d'habitation	: 15,60 %
- Taxe fonciere bati	: 18,54 %
- Taxe fonciere (non bati)	: 38,22 %

*Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

C) Integration parcelle N ° 53B dans la zone constructible du PLUI (lequel sera vote ulterieurement) :

*Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

D) Vote de la prime gouvernementale Covid delivre par [l'Etat :

Cette prime exceptionnelle d'un montant unique de 330 euros en taux N°1, exonere de cotisations et contributions sociales est attribuee au secretaire de Mairie.

*Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

E) Vote mise en location annuelle du gite - L'Alzine » a partir du 01/09/2020 :

*Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

F) Vote de la convention de prêt à titre gracieux de la cave cooperative a M. DURON jusqu'au 31/12/2020 (possibilite de renouvellement) :

Afin de liberer l'espace public et d'aider M. DURON dans l'exercice de son activite.

*Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

G) Vote de l'embauche sous CDD d'un employé gestionnaire des locations du gite " L'Alzine" : Il est décidé a l'unanimité de reporter cette decision au prochain conseil municipal afin de se renseigner aupres des Gites de France sur les procedures en matiere d'hygiene sanitaire en raison de la Covid.

H. Organisation de la fête votive :

Il est decide a l'unanimité de reporter cette decision au prochain conseil municipal, apres que nous aurons pris connaissance des decisions nationales du 10 juillet 2020 dans ce domaine et sous condition d'autorisation.

I. Presentation informative du budget par Jean Carmier :

Apres une presentation du budget les elus sont informés que 2 budgets seront presentes lors du prochain conseil en raison d'un important projet de restauration patrimonial sur Marcevol.

Lors du prochain conseil municipal les elus devront trancher entre les deux propositions.

Questions diverses :

1. Bibliotheque d'Arboussols :

La commission Jeunesse, affaires sociales et animations souhaite investir dans du mobilier et materiel afin de retancer l'activite de la bibliotheque et de developper les propositions de rencontres intergenerationnelles dans cette salle.

2. Chapelle Ste Eulalie :

Un appel est lance aux volontaires afin de nettoyer Les abords de la Chapelle. Ont ete constatees des traces d'humidite a l'interieur et une degradation des bancs et statues de bois (insectes). Il est decide de prevoir des rendezvous afin de traiter ces deux problemes avec les personnes qui souhaitent participer benevolement.

3. La parole est ensuite donnee aux citoyens presents : it est demande comment cela se passera pour la subvention du Comite des fetes qui a ete reduit en raison des circonstances sanitaires (Covid).

Un complement de subvention pourra etre verse au Comite des fetes (a hauteur de la subvention de l'annee precedente) si la fete votive a lieu (voir point H.)

Apres avoir delibere, le Conseil Municipal a vote a l'unanimité **POUR**.

L'ordre du jour etant epuise, la seance du conseil municipal du 29 juin 2020 est levee a 21h55.

Signature des membres presents (Voir feuille d'emargement jointe)